

**QUIMPER BRETAGNE
OCCIDENTALE
CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Séance du 13 février 2025

**Rapporteur :
Madame Forough-Léa
DADKHAH**

N° 8

ACTE RENDU EXECUTOIRE

compte tenu de :

- la publicité sur le site Internet, pour une durée de deux mois, à compter du : 21/02/2025
- la transmission au contrôle de légalité le : 21/02/2025 (accusé de réception du 21/02/2025)

*Acte original consultable au service des assemblées
Hôtel de Ville et d'agglomération
44, place Saint-Corentin – CS 26004 - 29107 Quimper Cedex*

Programme LEADER - demandes de subventions

Quimper Bretagne Occidentale a reçu des demandes de subventions de 2 structures : Graines de Liberté – Hadou ar frankiz et Chanvre de Cornouaille dans le cadre de demande de Fonds LEADER (Europe) instruit au niveau de Quimper Cornouaille Développement. Ces deux structures ont chacune un projet dont l'objectif est de maintenir et développer l'agriculture sur notre territoire.

Quimper Bretagne Occidentale vient de recevoir deux demandes de subventions de la part des structures :

- Graines de Liberté–Hadou ar frankiz
- Chanvre de Cornouaille

Ces demandes nous parviennent pour les 2 associations dans le cadre de leur demande de fonds LEADER (Europe), instruit par Quimper Cornouaille Développement. Les financements attendus de la part de l'Europe sont à hauteur de 80% du coût du projet. Pour octroyer ces fonds, l'Europe demande aux collectivités territoriales d'apporter une contribution complémentaire équivalente aux 20 % restants.

Graines de Liberté – Hadou ar frankiz

Graines de Liberté–Hadou ar frankiz est une société coopérative d'intérêt collectif rassemblant des agriculteurs, des pépiniéristes et des jardiniers en Bretagne, mais aussi des particuliers, des entreprises, des associations, et ayant pour but d'encourager en Bretagne la production de semences variétés populations (dites aussi semences paysannes), libres de droits s'adaptant aux sols, à l'évolution du climat et à pollinisation libre.

Le contexte est que le savoir-faire variétal de production et de sélection de semences variétés populations dans les champs est en train de s'amenuiser et n'est même parfois plus enseigné en formation agricole. Cela induit une perte de connaissances : en achetant des plants et en ne récoltant que le légume ; en ne faisant plus de portes-graines, le maraîcher a perdu connaissance sur tout le cycle du vivant d'une plante (de la graine à la graine).

Le projet vise à mener, en lien avec les acteurs du territoire (producteurs, maraîchers, détaillants, INRAE, scientifiques.), une action autour de 3 espèces potagères (pois, tomate, carotte) en créant de nouvelles espèces répondant aux enjeux climatiques et adapté à notre région. Sur le territoire de Quimper Bretagne Occidentale, plusieurs producteurs seront associés au projet en effectuant des essais de plantations des nouvelles espèces.

Le budget du projet s'élève à 79 000€ avec une participation de l'EUROPE à hauteur de 60 000€. La structure sollicite les EPCI du territoire sur lesquelles des producteurs participeront au projet. La demande faite auprès de Quimper Bretagne Occidentale est de 5 000€.

Chanvre de Cornouaille

Chanvre de Cornouaille est une association créée en janvier 2024 avec 4 agriculteurs dont 3 sur le territoire de Quimper Bretagne Occidentale.

Les objectifs de l'association sont les suivants :

- création d'une filière agricole unique en Bretagne (avec la Cornouaille pour point de départ) ;
- apporter des ingrédients/aliments bio nouveaux en local en circuit court aux consommateurs, cuisines centrales ;
- production de biomatériaux pour l'écoconstruction, pour les rénovations dans le cadre des passoires thermiques ;
- alternative aux allergènes, complément alimentaire (sans gluten, indice glycémique lent) ;
- décarbonation des assiettes et du bâtiment ;
- création d'emplois et de partenariats dynamisant l'économie locale.

La culture du chanvre ne nécessite que peu d'eau pour sa croissance, Il ne nécessite pas d'intrants ni de pesticides et favorise l'aération des sols. Sur l'année 2023 - 2024, 7 tonnes de graines ont été récoltées produisant en particulier :

- 1m³ d'huile vierge de chanvre pressée à froid ;
- 5,5 t de farine de tourteaux de chanvre ;
- 300 Kg de graines décortiquées.

Par contre faute de matériel adéquat et tributaire de la mise à disposition par d'autres structures, une partie de la production a été perdue.

De ce fait, l'association a proposé un projet dans le cadre des fonds LEADER pour développer la culture du chanvre et son utilisation dans l'alimentation et la construction avec l'acquisition de matériels (table densimétrique, décortiqueuse, moulin à farine professionnel, presse à graines oléagineuse, trieur de chènevotte). Le coût du projet s'élève à 44 000€ avec 80% fonds LEADER (35 200€) et une demande de subvention auprès de Quimper Bretagne Occidentale à hauteur de 5 000€.

Ces 2 demandes rentrent dans la politique des Projets Alimentaires Territoriaux d'autant que Quimper Bretagne Occidentale vient d'être retenu dans le cadre de la demande de labellisation niveau 2.

Après avoir délibéré, le conseil communautaire autorise, à l'unanimité des suffrages exprimés, madame la présidente à verser les demandes de subvention aux 2 structures afin qu'elles puissent solliciter les fonds LEADER dans le cadre de leur projet sur le territoire.